

**CONSEIL SYNDICAL DU SICTOM
SEANCE DU 2 septembre 2021**

L'an **deux mille vingt et un**, le **2 septembre**, le Comité du Syndicat Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères de Champagne Berrichonne, convoqué le **26 août 2021**, s'est réuni en la **Salle polyvalente de SAINT-AOUSTRILLE**, sous la présidence de Monsieur CHAUMEAU Thierry.

Nombre de délégués : - en exercice : 77 - présents : 35 - procurations : 13 - votants : 48

ÉTAIENT PRÉSENT : **Mme ABRIOX Sylvette** déléguée titulaire CCCB – **M. BODARD Nicolas** délégué titulaire CCCB – **M. BODIN Olivier** délégué titulaire CCCB – **Mme BRULE Yvonne** déléguée titulaire CCCB – **M. CHABANCE Fabrice** délégué Titulaire FerCher – **M. CHALET Thibault** délégué Titulaire CCCB – **Mme CHARLTON Pierrette** déléguée titulaire CCCB – **M. CHATTON Laurent** délégué titulaire CCCB – **M. CHAUMEAU Hubert** délégué titulaire CCCB – **M. CHAUMEAU Thierry** délégué titulaire CCCB – **Mme CIRRE Marie-Line** déléguée titulaire FerCher – **M. CLOTAIRE David** délégué titulaire CCCB – **M. CONTENT Jean-François** délégué supplément CCCB – **Mme DEBEAUCHE Françoise** déléguée titulaire CCCB – **Mme DELHOMME Cassandre** déléguée titulaire CCCB – **M. FRADIN Jacky** délégué titulaire CCCB – **Mme HERVET Maryse** déléguée titulaire CCCB – **M. JOLY Sylvain** délégué titulaire FerCher – **M. LAMASSET Patrick** délégué titulaire CCCB – **M. LAPOUMEROULIE Dominique** délégué titulaire CCCB – **M. LEGNIER François** délégué titulaire FerCher – **Mme LOTH Christelle** déléguée titulaire CCC – **M. METIVIER Philippe** délégué titulaire CCCB – **M. MNICH Pascal** délégué titulaire FerCher – **Mme MONTAGNE Monique** déléguée titulaire CCCB – **M. NAVARRO Georges** délégué titulaire CCCB – **M. NORMAND Franck** délégué titulaire FerCher – **M. PARAGE Frédéric** délégué titulaire CCCB – **M. QUANTIN Jean-Philippe** délégué titulaire CCCB – **M. RAJOYE Stéphane** délégué titulaire CCCB – **M. RENAUDAT Hubert** délégué titulaire CCCB – **M. ROUX Alain** délégué suppléant FerCher – **Mme SAUGET Nicole** déléguée titulaire CCCB – **Mme TROUBAT CHAUMEAU Marie-Ange** déléguée titulaire CCCB – **M. VALOIS Philippe** délégué titulaire CCCB

PROCURATIONS :

M. BOUQUIN Serge délégué titulaire CCCB a donné procuration à **M. CHATTON Laurent** délégué titulaire CCCB
M. CHABENAT Jean-Michel délégué titulaire CCCB a donné procuration à **M. METIVIER Philippe** délégué titulaire CCCB
Mme FOUQUET Anita déléguée titulaire CCCB a donné procuration à **Mme LOTH Christelle** déléguée titulaire CCCB
M. HENAUT Bertrand délégué titulaire FerCher a donné procuration à **M. JOLY Sylvain** délégué titulaire FerCher
M. HERAULT Michel délégué titulaire FerCher a donné procuration à **M. CHABANCE Fabrice** délégué titulaire FerCher
M. LAVERGEAT Patrice délégué titulaire FerCher a donné procuration à **M. MNICH Pascal** délégué titulaire FerCher
Mme LEPRAT Monique déléguée titulaire FerCher a donné procuration à **M. LEGNIER François** délégué titulaire FerCher
Mme MALLET Armelle déléguée titulaire CCCB a donné procuration à **M. METIVIER Philippe** délégué titulaire CCCB
Mme MARTIN Nadine déléguée titulaire FerCher a donné procuration à **Mme CIRE Marie-Line** déléguée titulaire FerCher
Mme PROGIN Nicole déléguée titulaire FerCher a donné procuration à **M. NORMAND Franck** délégué titulaire FerCher
M. RENAUDAT Fabrice délégué titulaire CCCB a donné procuration à **Mme BRULE Yvonne** déléguée titulaire CCCB
M. VAN REMOORTERE Éric délégué titulaire CCCB a donné procuration à **M. RENAUDAT Hubert** délégué titulaire CCCB
M. VILLALDEA-AVILA Rafaël délégué titulaire FerCher a donné procuration à **Mme CIRE Marie-Line** déléguée titulaire FerCher

ÉTAIENT ABSENTS : **M. AUBRUN Philippe** délégué titulaire CCCB – **M. AUDEBERT Éric** délégué titulaire FerCher – **M. AUDOT Olivier** délégué titulaire CCCB – **M. BONNET Michel** délégué titulaire CCCB – **M. BRUNEAU Pascal** délégué titulaire CCCB – **M. BRUYAS Rudy** délégué titulaire CCCB – **Mme CHAULLET Nathalie** déléguée titulaire FerCher – **M. DENIS Jean-Claude** délégué titulaire CCCB – **M. FAUCARD Jean-Marc** délégué titulaire CCCB – **M. FEUILLADE Jérôme** délégué titulaire CCCB – **M. GAILLOCHON Dominique** délégué titulaire CCCB – **M. GONNET Arnaud** délégué titulaire CCCB – **M. GONTHIER Gilles** délégué titulaire FerCher – **M. JOUDON Jean-François** délégué titulaire CCCB – **M. LABLANCHE Francis** délégué titulaire CCCB – **M. LETORT Olivier** délégué titulaire CCCB – **Mme MARIEN Jocelyne** déléguée titulaire CCCB – **MAURICEAU Christophe** délégué titulaire CCCB – **Mme MERIOT Nathalie** déléguée titulaire CCCB – **Mme MOUYSET Jorane** déléguée titulaire CCCB – **M. PILLET Stéphane** délégué titulaire CCCB – **Mme PIVOTEAU Claire** déléguée titulaire CCCB – **M. RAMBERT Grégory** délégué titulaire CCCB – **M. ROBERT Didier** délégué titulaire CCCB – **Mme ROMAIN Maud** déléguée titulaire CCCB – **M. RUDNICKI Nicolas** délégué titulaire CCCB – **M. TIBAUT Laurent** délégué titulaire CCCB – **Mme TISSEUR Pascale** délégué titulaire CCCB – **M. VAN HOOREBEKE Jean-Bernard** délégué titulaire CCCB

1. Présentation du Rapport de la CRC et arrêté Préfectoral :

M. le Président lit les avis 6 et 7 de la CRC et l'arrêté préfectoral

M. LEGNIER : La CRC nous reproche de ne pas avoir voté le budget en temps voulu. Alors que notre volonté à tous était d'indiquer notre mécontentement sur un CA qui ne nous paraissait pas clair. Ce qui fait que bien évidemment on n'a pas voté le budget.

La CRC nous reproche de ne pas avoir voté le BP en temps et en heure. Il aurait fallu qu'il se demande pourquoi nous n'avons pas voté le budget. Pour cela, il faut se reporter à l'avis n° 7, point 2.2 sur les propositions de règlement du budget du SICTOM. Ils reconnaissent eux même que les chiffres sont insincères.

Je ne sais pas ce que l'on doit faire pour qu'ils comprennent que la situation ne peut plus durer. Ils veulent mettre les comptes à 0 pendant 3 ans. Sauf que s'il rien ne change on aura un déficit structurel de 300 000 € annuel. On paye cette année, on va payer l'année prochaine pour ce qu'il nous demande.

Un délégué au-delà de la lecture, on n'a pas de présentation de plan d'action. Que doit-on mettre en place ?

M. le Président dans l'ordre du jour au point n° 4 « autorisation de signer une convention avec le SYTOM de Châteauroux ». Cette autorisation permettra de lancer une étude globale sur l'élimination des déchets des sacs noirs.

Le tri va être arrêté au centre de tri et sera très certainement emmené à Châteauroux. Tout le sac noir sera pris en compte, il y aura en même temps l'étude pour candidater à la 5ème phase du plan de performance des territoires CITEO (6^{ème} point de l'ordre du jour). Cette étude concerne l'évolution de l'ouverture des consignes de tri. En plus, il y aura en même temps une étude sur le ramassage, la collecte des points d'apports. C'est repris globalement, pour réduire l'ensemble des coûts.

L'étude présentée au point n°4 est menée au niveau du département. On essaye de trouver des solutions mais tout le monde a les mêmes problèmes, c'est pour cela qu'on se regroupe pour réduire les coûts. Nous aborderons les deux points en fonction de l'ordre du jour.

Un délégué les solutions qui seront proposées vont réduire totalement le déficit ou on aura quand même un déficit.

M. le Président ce qu'il faut c'est réduire l'enfouissement car cela nous coûte de plus en plus cher. Il faut réduire le tonnage de sacs noirs, pour cela on essaye de trouver des solutions tous ensemble. Toutes les collectivités sont impactées, moins que nous pour certaines, mais toutes ont augmenté au minimum de 7% cette année.

M. CHABANCE l'étude qui va être lancée si le comité vous donne l'autorisation de signer la convention, on aura les résultats de l'étude l'année prochaine.

M. le Président les résultats de l'étude sont prévus pour le mois de juin 2022.

Un délégué il faut trouver une solution le plus rapidement possible.

M. Le Président : le montant des admissions en non-valeur (130 000 €) n'apparaîtra pas dans le budget de l'année prochaine. On aura aussi le montant des emprunts qui vont diminuer. Ce qui va nous permettre de dégager des économies. Mais pour l'année prochaine, il faut se tourner sur des solutions, mais tout le monde est dans la même situation.

M. CHABANCE, effectivement les admissions en non-valeur on va les absorber en une seule fois, quant à l'intérêt de la dette vu la dette on va le baisser un peu.

Un délégué pourquoi il y a deux ramassages à Vatan et à St Florent sur cher. Chaque habitant doit avoir les mêmes déchets

M. le Président le dernier point de l'ordre du jour, il sera question de la refonte des tournées.

Il faut aussi prendre en compte la fermeture des différents centres d'enfouissement, et trouver une solution pour le traitement des sacs noirs.

M. le Président nous avons décidé de ne pas augmenter les taux de la TEOM et nous n'avons pas anticipé l'augmentation de la TGAP. De plus il a fallu passer un nouveau marché pour les sacs noirs et le seul qui a

répondu était COVID de ce fait on a été obligé de signer un marché avec eux. Dans le cas contraire nous n'aurions pas eu de filière pour les sacs noirs. Et nous avons dû subir la forte hausse de l'enfouissement. M. CHABANCE je ne mets pas en cause le coût des déchets mais le montant du déficit.

Un délégué on devait passer à la TEOM pour résorber le déficit et on se rend compte que cela n'a rien fait. M. le Président, le précédent mandat n'a pas augmenté les taux de la TEOM régulièrement.

2. Rapport Annuel sur la qualité et le prix du service d'élimination des déchets

M. le Président présente le rapport

Un délégué on n'a pas de sac pour les journaux magazines ?

M. le Président les JRM ne sont pas ramassés en porte à porte, il faut les emmener dans les points d'apport volontaire. De plus, ce n'est pas économique de les ramasser en porte à porte. Si on prend l'exemple de la CCPI, ils ont plus d'habitants que nous et collecte moins de JRM que nous.

M. COTTA responsable du service collecte et transport pour les bennes de Déchets d'éléments d'ameublement (DEA) elles devraient être mises en place sur les déchetteries de Neuvy-Pailloux, Vouillon, et au quai de transfert à Issoudun, fin septembre. Cela permettra de diminuer les tonnages du tout-venant car maintenant il y aura une filière de reprise. Ce sera Éco mobilier qui viendra récupérer les bennes et nous les rapportera.

Il y a deux trois ans le lundi nous avions environ 30 bennes à collecter dans les déchetteries. Aujourd'hui c'est 50 bennes tous les lundis.

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 48

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité approuve le Rapport Annuel sur la Qualité et le Prix du service de collecte et de traitement des déchets ménagers de l'exercice 2020.

3. Reconduction de la ligne de trésorerie du Crédit Mutuel

Présentation de la ligne de trésorerie

DESIGNATION	LIGNE DE CREDIT DE TRESORERIE
Montant Plafond	500.000,00 €
Type de taux	Variable (post-compté)
Mode d'indexation : Index de référence	EURIBOR 3 MOIS MOYENNE 1 MOIS
Marge	0,65 %
Intérêts	Calculés prorata-temporis sur la base des utilisations quotidiennes, en valeur jour «j» du départ des fonds, et valeur jour «j» de réception des fonds par le crédit mutuel, décomptés mensuellement sur la base de l'EURIBOR 3 MOIS MOYENNE 1 MOIS + marge. L'année est comptée pour 360 jours selon les usages du marché monétaire. Si cet indice est ou devenait négatif, le calcul du taux d'intérêt du crédit serait effectué en retenant une valeur d'indice égale à zéro, et ce tant que perdurerait la situation d'indice négatif.
Commission initiale de réservation	500,00 €
Commission de non utilisation	néant
Durée	1 an
Palement des Intérêts	
Périodicité	Trimestrielle à la fin de chaque trimestre civil
Règlement	Dans la semaine qui suit la fin du trimestre civil
Mobilisation et remboursement des fonds :	Virement bancaire effectué au profit de la Trésorerie
Moyen de communication	A jour « j » avant 14h00, sur présentation de l'appel de fonds dûment signé et complété (courrier, courriel signé)
Délai de mobilisation	Date de mise à disposition des fonds.
Date de prise en compte pour le calcul des intérêts	Date de mise à disposition des fonds. Date de réception des fonds.

FONCTIONNEMENT

Recettes	B.P.	Prévision au 31/08		RéaliseValidé	%Réal.
		% au 01/08	Montant		
Total Chapitre 60	- €	58,33%	- €	11,11 €	
Total Chapitre 64	100 500,00 €	58,33%	58 621,65 €	46 138,79 €	45,91%
Opérations Réelles : 013	100 500,00 €	58,33%	58 621,65 €	46 149,90 €	45,92%
Total Chapitre 70	1 352 000,00 €	58,33%	788 621,60 €	877 835,86 €	64,93%
Total Chapitre 73	3 153 431,00 €	58,33%	1 839 396,30 €	2 105 570,00 €	66,77%
Total Chapitre 74	495 989,00 €	58,33%	289 310,38 €	430 477,89 €	86,79%
Total Chapitre 75	600,00 €	58,33%	349,98 €	10,41 €	1,74%
Total Chapitre 76	100,00 €	58,33%	58,33 €	15,34 €	15,34%
Total Chapitre 77	- €	58,33%	- €	113,58 €	
Opérations Réelles : Non rattaché	5 002 120,00 €	58,33%	2 917 736,60 €	3 414 023,08 €	68,25%
Total Chapitre 77	40 500,00 €	58,33%	23 623,65 €	- €	0,00%
Total Chapitre 78	7 341,10 €	58,33%	4 282,06 €	7 341,10 €	100,00%
Opérations d'ordre de section à section	47 841,10 €	58,33%	27 905,71 €	7 341,10 €	15,34%
Total recettes de fonctionnement	5 150 461,10 €	58,33%	3 004 263,96 €	3 467 514,08 €	67,32%

Dépenses	B.P.	Prévision au 31/08		RéaliseValidé	%Réal.
		% au 01/09	Montant		
Total Chapitre 60	656 700,00 €	66,66%	437 756,22 €	510 674,07 €	77,76%
Total Chapitre 61	1 580 353,00 €	66,66%	1 053 463,31 €	1 433 643,06 €	90,72%
Total Chapitre 62	132 900,00 €	66,66%	88 591,14 €	86 293,98 €	64,93%
Total Chapitre 63	4 820,00 €	66,66%	3 213,01 €	315,00 €	6,54%
Opérations Réelles : 011	2 374 773,00 €	66,66%	1 583 023,68 €	2 030 926,11 €	85,52%
Total Chapitre 62	14 685,00 €	66,66%	9 789,02 €	12 768,98 €	86,95%
Total Chapitre 63	30 200,00 €	66,66%	20 131,32 €	20 805,37 €	68,89%
Total Chapitre 64	1 993 645,00 €	66,66%	1 328 963,76 €	1 405 476,74 €	70,50%
Opérations Réelles : 012	2 038 530,00 €	66,66%	1 358 884,10 €	1 439 051,09 €	70,59%
Total Chapitre 65	15 410,00 €	66,66%	10 272,31 €	8 495,64 €	55,13%
Total Chapitre 66	93 710,00 €	66,66%	62 467,09 €	39 966,36 €	42,65%
Total Chapitre 67	500,00 €	66,66%	333,30 €	69,32 €	13,86%
Total Chapitre 68	130 263,00 €	66,66%	86 833,32 €	- €	0,00%
Opérations Réelles : Non rattaché	239 883,00 €	66,66%	159 906,01 €	48 531,32 €	20,23%
Total Chapitre 68	373 100,00 €	66,66%	248 708,46 €	372 826,96 €	99,93%
Opérations d'ordre de section à section	373 100,00 €	66,66%	248 708,46 €	372 826,96 €	99,93%
Total dépenses de fonctionnement	5 952 907,79 €	66,66%	3 968 208,33 €	3 891 335,48 €	65,37%

INVESTISSEMENT

Recettes	B.P.	Prévision au 31/08		RéaliseValidé	%Réal.
		% au 01/08	Montant		
Total Chapitre 10	20 000,00 €	66,66%	13 332,00 €	- €	0,00%
Opérations Réelles : Non rattaché	20 000,00 €	66,66%	13 332,00 €	- €	0,00%
Total Chapitre 28	373 100,00 €	66,66%	248 708,46 €	372 826,96 €	99,93%
Opérations d'ordre de section à section	373 100,00 €	66,66%	248 708,46 €	372 826,96 €	99,93%
Total recettes d'investissement	393 100,00 €	66,66%	262 040,46 €	372 826,96 €	94,84%

Dépenses	B.P.	Prévision au 31/08		RéaliseValidé	%Réal.
		% au 01/09	Montant		
Solde d'exécution de la section d'investissement	43 493,89 €	66,66%	28 993,03 €	- €	0,00%
Total Chapitre 16	351 750,00 €	66,66%	234 476,55 €	218 488,26 €	62,11%
Total Chapitre 20	1 226,00 €	66,66%	817,25 €	- €	0,00%
Total Chapitre 21	20 000,00 €	66,66%	13 332,00 €	15 068,40 €	75,34%
Opérations Réelles : Non rattaché	372 976,00 €	66,66%	248 625,80 €	233 556,66 €	62,62%
Total Chapitre 13	40 500,00 €	66,66%	26 997,30 €	- €	0,00%
Total Chapitre 15	7 341,10 €	66,66%	4 893,58 €	7 341,10 €	100,00%
Opérations d'ordre de section à section	47 841,10 €	66,66%	31 890,88 €	7 341,10 €	15,34%
Total dépenses d'investissement	464 310,99 €	66,66%	309 509,71 €	240 897,76 €	51,88%

M. CHABANCE au chapitre 12 charges de personnel, on a budgétisé 2 038 530 € et nous sommes à 70,59 % de consommation.

Pour le chapitre 11, on a budgétisé 2 374 773 € et on a déjà réalisé 85,52 %, chapitre dans lequel nous trouvons le gasoil, l'électricité ...

Pour les recettes, la CC FerCher pays florentais vient de verser l'ajustement de la TEOM.

Je m'inquiète pour le chapitre 11 et encore plus pour le chapitre 12.

M. FERRON il y a un contractuel qui est parti et un qui va partir au 1^{er} octobre

Un délégué vont-ils être remplacé ?

Ils ne seront pas remplacés.

M. LEGNIER il est dommage de ne pas avoir de compte analytique, cela nous permettrait de savoir combien coûte le fonctionnement du centre de tri.

Il y a un point que je ne comprends pas. Si je reprends les données du rapport annuel, le centre de tri a tourné 1 897 heures à l'année. Je divise par 12 puis par les 19 valoristes et j'arrive à 8,32 heures. Alors ils n'ont pas tourné à plein temps.

M. le Président c'est le nombre d'heure de fonctionnement de la chaîne. Le centre de tri a tourné à temps plein et nous apporterons de plus amples informations lors d'un prochain comité syndical.

M. CHABANCE je reviens sur le chapitre 11, je ne sais pas comment on va pouvoir finir l'année. Aujourd'hui combien avons-nous de retard.

M. le Président en bordereau en attente il y a 351 000 €.

Je ne parle pas de bordereau en attente, je voudrais savoir qu'elle est le délai concernant le paiement

M. le Président on est à 45 jours.

M. CHABANCE la ligne de trésorerie existe depuis combien de temps ?

M. le Président cela fait 3 ans.

Contre : 0

Abstention : 3

Pour : 45

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical approuve, à la majorité, le renouvellement de la ligne de trésorerie consentie au SICTOM par le CREDIT MUTUEL dans les conditions ci-dessus.

Un délégué vous savez comment vous allez faire pour finir l'année

M. le Président il faudra certainement faire une décision modificative avant la fin de l'année.

M. CHABANCE il va falloir trouver un chapitre où prélever le montant manquant sur d'autres chapitres sans affecter le chapitre en question.

Un délégué je pense qu'il vaut mieux l'annoncer maintenant. J'aimerais bien que cela soit clair pour tout le monde. Il demande à M. CHABANCE qu'il précise la situation.

M. CHABANCE il va falloir finir l'année avec 340 000 €

Le même délégué la question que je pose est de savoir comment vous allez finir l'année avec 340 000 €, alors qu'il reste encore 4 mois et demi. Autant annoncer maintenant que cela est irréalisable. À ce stade-là on va arriver fin novembre et ne plus pouvoir mandater faute de crédits budgétaires.

M. le Président on vous met les documents, on ne cache rien. On n'a pas de marche de manœuvre puisque c'est la CRC.

Vous n'avez pas la marche de manœuvre mais dites-nous les choses au moins. Dites-nous qu'au mois de novembre il va nous manquer entre 300 000 € et 400 000 €.

M. le Président le déficit était prévu pour être résorbé

Le délégué avec les comptes actuels vous allez nous annoncer à la fin de l'année un nouveau déficit. Je demande que vous présentiez au bureau la situation réelle que l'on aura à la fin de l'année.

M. le Président nous allons en parler lors de la prochaine réunion de bureau.

M. CHABANCE aujourd'hui nous avons 45 jours de retard dans nos factures à payer. Cela indique que l'on a arrêté de mandater au 14 juillet.

M. Ferron les factures sont mandatées elles sont en attente de paiement.

M. CHABANCE cela indique que les factures de fin août sont mandatées mais pas encore réglées. Donc toutes les factures jusqu'à la fin août sont mandatées donc engagées comptablement. Ce qui indique au 30 août on a mandaté au chapitre 11 : 2 030 926 €, mais les fournisseurs ne sont pas forcément payés. Cependant il nous reste 15 % de ce qui a été voté pour finir l'année.

Un délégué comment allez-vous faire au niveau des recettes pour compenser les dépenses ? On a un budget estimatif et tous les 4 mois il faut faire le point de la situation.

M. CHABANCE le budget a été rejeté, la CRC a fait un budget, celui qui est présenté dans les documents. Ce budget ne suffira pas pour finir l'année.

Un délégué dans le budget qui nous avait été présenté et qui a été rejeté par l'assemblée, il était prévu au chapitre 11 : 2 037 000 €, la CRC a prévu pour ce chapitre 2 374 000 €. Donc on est au-delà de ce que nous avions prévu sur le budget rejeté.

M. CHABANCE le budget de départ que vous nous avez proposé et qui a été rejeté n'était déjà pas bon.

M. le Président on a toute l'augmentation que l'on subit et on n'a pas les recettes en face. Pour l'enfouissement on est passé de 60 € la tonne à 140 € la tonne.

Un délégué vous l'admettez indirectement car vous dites que les prix ont augmenté et forcément cela va nous coûter plus cher.

M. le Président c'est ce que je dis depuis le début. La CRC qui a augmenté le chapitre 11, elle n'a pas anticipé la hausse. Et cela personne ne peut le prévoir.

Aujourd'hui il faut trouver des solutions pour l'avenir. Avec l'enfouissement on ne va plus avoir de solution. Donc nous nous réunissons dans l'Indre pour trouver une solution commune.

Un délégué est-ce que vous pouvez dire qu'il y a un vrai problème budgétaire pour finir l'année. Il a fallu que l'on rejette le budget pour que cela éclate.

M. CHABANCE il faut faire un point plus régulièrement sur la situation budgétaire

M. le Président c'est ce que j'avais prévu de faire, il fallait que l'on vous présente la situation budgétaire. Le budget a été rendu exécutoire le 29 juin 2021, il y a eu les vacances et l'on s'est revu fin août.

Un délégué la décision de la CRC aurait dû être présenté plus tôt

M. le Président on a eu une réunion de bureau au mois de juillet où on a présenté la situation.

M. CHABANCE on nous a présenté un budget à voter au mois d'avril qui prévoyaient 2 037 000 €, la CRC a augmenté le chapitre 11 donc si on avait voté le budget qui nous avait été présenté, ce soir on serait en train de voter une décision modificative. Et l'on aurait été convoqué en urgence au mois de juillet car il reste 8 000 € pour finir l'année.

M. le Président il y a eu une réunion de bureau le 8 juillet, c'était évoqué de faire une réunion de suite après, mais on n'a pas pu trouver de date. Sinon j'avais prévu de faire une autre réunion.

Un délégué avez-vous informé la CRC de la situation actuelle.

M. le Président ils ne sont pas encore informés, pendant les vacances nous n'avons pas pu les joindre. On a informé la CRC par le biais de M. MEFTAH que la réunion était prévue ce soir. Et nous lui donnerons les suites de la réunion.

4. Autorisation de signer une convention avec le SYTOM de Châteauroux

Présentation de la convention.

Un délégué qui va nous octroyer la subvention ?

M. le Président c'est l'ADEME qui versera la subvention.

Un délégué Quel est l'avis du bureau

M. le Président les membres du bureau sont plutôt favorables, car il faut trouver une solution pour les déchets

ETUDE MUTUALISEE

Coût estimatif 180 000 € HT

Population totale: 262 470

Coût à l'habitant: 0,69€

	Population	Coût à l'habitant	Coût estimatif HT hors subvention
CHATEAUROUX METROPOLE	72 983	0,69 €	50 051,21 €
EGUZON/ARGENTON	19 259		13 207,68 €
VAL DE L'INDRE/BRENNE	13 590		9 319,92 €
SYMCTOM DU BLANC	25 789		17 685,91 €
COEUR DE BRENNE	4 745		3 254,09 €
MARCHE BERRICHONNE	5 404		3 706,02 €
VAL BOUZANNE	6 506		4 461,77 €
CHATILLONNAIS EN BERRY	5 967		4 092,12 €
CHABRIS PAYS DE BAZELLE	6 353		4 356,84 €
COCOREL	6 500		4 457,65 €
LA CHATRE STE SEVERE	16 843		11 550,81 €
CCPI	20 090		13 777,57 €
SICTOM CHAMPAGNE BERRICHONNE	21 941		15 046,98 €
CCEV	11 339		7 776,20 €
CREUSE CONFLUENCE	17 300		11 864,21 €
SICTOM DE CHENERAILLES	7 861		5 391,02 €

Contre : 0

Abstention : 6

Pour : 42

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical, à la majorité,

- Approuve le principe de la constitution d'un groupement de commandes dans le cadre de l'étude d'optimisation des collectes et de la création d'une unité de traitements des ordures ménagères résiduels (OMR) ;
- Approuve la désignation du SYTOM de la région de Châteauroux comme le coordinateur du groupement de l'étude mutualisée ;
- Approuve la désignation de la Communauté de communes Chabris-Pays de Bazelle comme le coordinateur du groupement pour la campagne de caractérisations ;
- Autorise le Président à signer tout acte relatif à cette opération et en suivre l'exécution.

5. Autorisation de signer les conventions avec les Eco organismes (OCAD3E, Eco-Système et Eco Mobilier)

Les conventions que nous avons avec éco-système, OCAD3E, et éco-mobilier avaient été signées sur le précédent mandat. Et il faut qu'elles soient actualisées.

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 48

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical, à l'unanimité, autorise M. le Président à signer les conventions ayant pour objet de régir les relations techniques et financières entre OCAD3E, Éco-Mobilier, Éco-système et le SICTOM de Champagne Berrichonne.

6. Autorisation de candidater à la 5^{ème} phase du plan de performance des territoires CITEO

Afin de pouvoir bénéficier des aides et des prix de reprise des matériaux dans le cadre des extensions des consignes de tri versés par CITEO, M. Le Président demande l'autorisation de candidater à la 5^{ème} phase du plan de performance des territoires CITEO.

Le plan de Performance des Territoires

Objectifs et moyens



Améliorer les performances de recyclage



Adapter, moderniser et rationaliser le parc de centres de tri



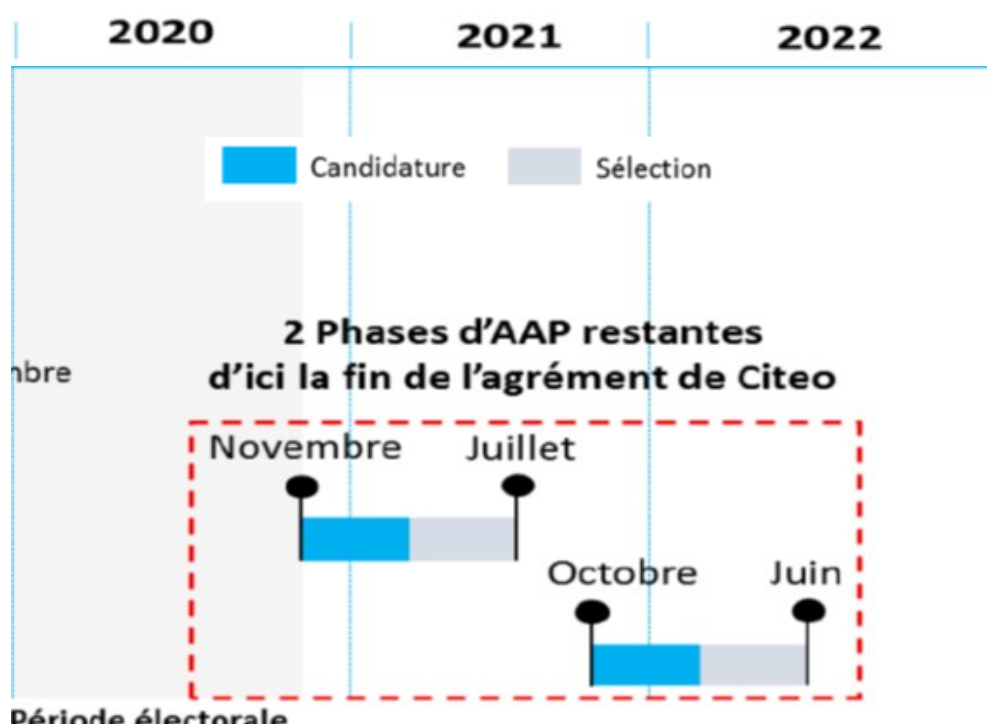
Optimiser la collecte et réduire les disparités de performances



Créer des filières de reprise et de recyclage viables économiquement



Maîtriser les coûts du dispositif



Le plan de performance des territoires - 5^{ème} phase d'appel à projets

30 octobre 2021	• Ouverture de l'appel à projets
01 mars 2022	• Date limite de dépôt des dossiers de candidature
Mars à juin 2022	• Analyse des dossiers de candidature
Fin juin 2022	• Annonce de la sélection et publication des listes des lauréats
2 ^{ème} semestre 2022	• Contractualisation avec les lauréats

Structure de l'Appel à Projet

Les candidats peuvent répondre à un ou plusieurs des 3 sujets suivants :

1 Appel à candidature « **Extension des consignes de tri** »

2 Appel à projets « **Optimisation de la collecte** »

3 Appel à projets « **Centres de tri** »

Cahier des charges

*Appel à candidatures pour l'extension des consignes de tri
Et Mesures d'accompagnement pour l'optimisation de la
collecte des Emballages Ménagers et des Papiers Graphiques*

Cahier des charges

*Appel à projets sur l'adaptation des centres de tri au tri de tous les
emballages ménagers, et amélioration des performances de tri*

<https://www.citeo.com/plan-de-performance-des-territoires>

Appels à candidature
Extension des consignes de Tri

Extension des consignes de tri à tous les emballages ménagers (ECT)

Appels à projets
Collecte

Optimisation de la collecte

- 1 Amélioration de la desserte sur les zones non ou mal équipées
- 2 Amélioration de la collecte de proximité
- 3 Nouvelles collectes de proximité
- 4 Ajustement de la fréquence de collecte sélective en PAP
- 5 Harmonisation des schémas de collecte
- 6 Amélioration du captage des papiers diffus pris en charge par le SPPGD

Les projets attendus

Appel à candidatures

ET/OU

Appel à projets

Extension
de la collecte et du tri
à tous les déchets
d'emballages ménagers



1

Amélioration de la desserte sur les zones non ou mal équipées



2

Amélioration de la collecte de proximité



3

Nouvelles collectes de proximité



4

Ajustement de la fréquence de collecte sélective en PAP



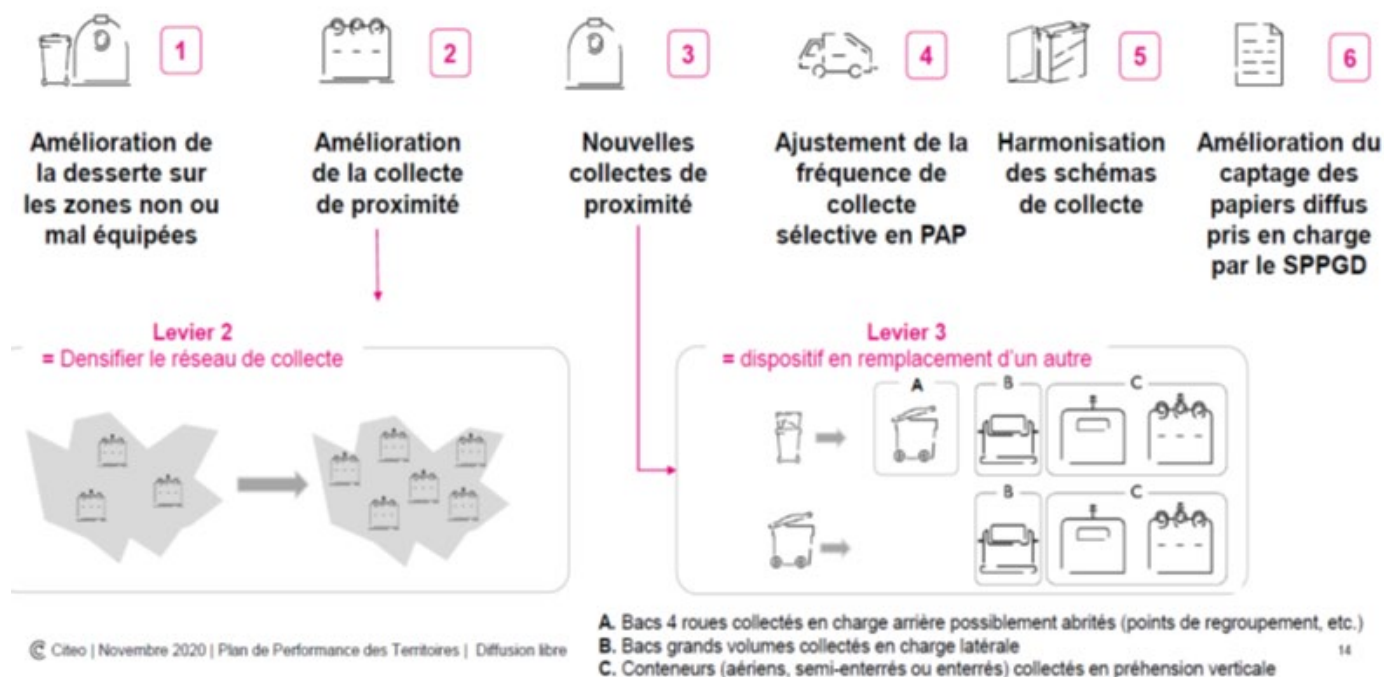
5

Harmonisation des schémas de collecte



6

Amélioration du captage des papiers diffus pris en charge par le SPPGD



M. CHABANCE vous évoquiez l'extension des consignes de tri, on a un centre de tri qui est obsolète, quel sera les conséquences

M. le Président cela répond à des questions qui ont été posées à savoir l'extinction du centre de tri d'Issoudun (C.D.T)

M. le Président au 1^{er} juillet 2022 notre centre de tri, sera fermé. Il faut avoir un C.D.T agréé par Citéo pour que l'on puisse percevoir les aides de Citéo.

Un délégué que devient le personnel du C.D.T

M. le Président il y a la moitié des agents du C.D.T qui sont en C.D.D. et qui ne seront pas reconduits. Dans l'étude menée avec le SYTOM de Châteauroux, il y aurait la possibilité que le C.D.T sur-tri les déchets qui auraient dû être enfouis, et une partie pour le tri des papiers.

L'étude de la reconversion du C.D.T est déjà en cours, elle est effectuée par le SYTOM de Châteauroux qui supporte et paye l'étude

Un délégué et dans l'hypothèse où tous nos déchets iraient à Châteauroux.

M. le Président Châteauroux ne peut pas tout trier. L'intérêt serait qu'ils nous apportent leur papier

M. CHABANCE il faudra anticiper certaines actions lors du vote budgétaire. Cela aura une incidence sur ce que l'on va voter.

M. le Président on n'est pas obligé de fermer le C.D.T au 1^{er} juillet. On a jusqu'à la fin de l'année 2022 pour mettre en place l'ouverture des consignes de tri, donc on a une petite marge. Vu le délai de la phase 5, cela pourrait être effectif à partir du 1^{er} juillet.

Dans cet appel à candidature, on peut candidater pour :

- Extension des consignes de tri (obligatoire)
- Appel à projet sur la collecte
 - Amélioration de la desserte sur les zones non ou mal équipées
 - Amélioration de la collecte de proximité
 - Ajustement des fréquences de la collecte sélective

M. FERRON aujourd'hui pour les plastiques on nous verse une subvention de fonctionnement de 600 € la tonne triée recyclée. Avec l'extension des consignes de tri on passe à 660 € la tonne pour les plastiques, l'alu et les cartons. Cela nous permet d'augmenter les tonnages de 15 à 20 %.

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 48

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical approuve, à l'unanimité, la candidature à l'appel à projets CITEO « plan de performance des territoires – Phase 5 » pour :

- l'extension des consignes de tri
- l'optimisation de la collecte

M. le Président indique que l'ordre du jour de la séance est épuisé, il demande s'il y a d'autres questions.

Il est demandé d'anticiper les réunions et d'envoyer les convocations par mail.

Un délégué en ce qui concerne le ramassage sur la commune de Saint-Florentin beaucoup d'administrés se plaignent du mauvais traitement de leur container poubelle par le personnel du SICTOM

M. COTTA responsable de la collecte je n'ai aucune retombée de cette information, mais va remonter l'information pour que le personnel fasse plus attention.

Concernant les containers qui sont mis à disposition par le SICTOM pour les écarts, ils sont vérifiés.

M. FERRON nous savons qu'il nous faudrait une quarantaine de bacs roulants mais nous n'avons aucun crédit budgétaire pour les renouveler.

Un délégué pour Meunet-sur-Vatan il faudrait qu'ils fassent l'intégralité de la collecte. Il y a des points qui ne sont pas ramassés depuis 1 mois et demi. Il s'agit d'une maison en résidence secondaire, s'il faut que l'on vous prévienne que la résidence secondaire est occupée ou non, elle est à 500 mètres du dernier point

M. le Président il faut signaler le point.

M. COTTA responsable de la collecte, vous nous dites où se trouve la résidence et dès demain le problème sera résolu.

Le point se trouve au lieu dit Launay

Un délégué concernant les camions de déchets végétaux pouvez-vous bâcher les bennes.

La séance est levée à 20 h 30.